

Un partenariat actif avec divers acteurs qui se sont engagés :



Une permanence téléphonique vous est dédiée :

«Écoute infos, aidants familiaux»

ouverte du lundi au jeudi
de 9h à 12h et de 14h à 16h30
le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Pour vous donner la parole et répondre à vos questions...

 **04 71 43 14 16**
(prix d'un appel local)

Vous pouvez aussi nous contacter par email :
aideauxaidants@orange.fr

ou nous rendre visite sur RDV :
45 avenue de la République - 15000 AURILLAC

www.aidants15.fr

Facebook : UDAF du Cantal
Nous écrire :
45 avenue de la République - 15000 AURILLAC

Aide aux aidants familiaux du Cantal.

Vous aidez régulièrement un proche en raison de son âge, son handicap ou sa maladie....

... des professionnels et des bénévoles se mobilisent pour vous accompagner au quotidien.



ars
Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes

Udaf
Cantal

cantal
LE DÉPARTEMENT

Une plateforme départementale et partenariale dédiée à tous les aidants familiaux du Cantal et à leurs proches.

L'aidant familial ou aidant naturel ou encore proche aidant est « la personne qui vient en aide à titre non professionnel, pour partie ou totalement, à une personne dépendante de son entourage, pour des activités de la vie quotidienne.

(Charte européenne de l'aidant familial, Coface handicap)

Si le système de santé était une plante, les aidants naturels en seraient les racines... Fragiles, vitales et invisibles.

Silver D. CAMERON, auteur canadien

Pourquoi ?



Être à votre écoute pour répondre à vos besoins, vous informer sur les dispositifs d'aides, vous orienter vers les structures et services existants.

Vous **proposer diverses solutions** de répit et / ou de soutien.

Organiser des actions au plus près de chez vous.

Favoriser le maintien de la vie sociale et lutter contre le repli sur soi pour l'aidant comme pour l'aidé.

Faciliter le maintien à domicile de votre proche.

Vous soutenir dans votre rôle d'aidant lorsque votre proche est en établissement.



Comment ?

Présente sur tout le territoire grâce à différents acteurs et partenaires, la Plateforme d'Accompagnement et de Répit des Aidants Familiaux du Cantal vous propose son soutien selon les secteurs :

Par de l'écoute individuelle et collective :

La Plateforme vous apporte écoute et soutien grâce à la permanence téléphonique, les groupes de rencontre et de parole, les cafés mémoire...

Par de l'information et de la formation :

Des conférences, des formations, des ciné-débats, des théâtres forum,... destinés à tous les aidants ou concernant des pathologies particulières.

Par des temps d'activité et de convivialité pour vous et votre proche :

- Sorties aidants/aidés,
- Sorties aidants,
- Ateliers de prévention santé (bien-être, équilibre, mémoire, alimentation...)
- Halte-relais.

Par des solutions de répit :

Un service de répit à domicile permettant de vous faire relayer auprès de votre proche par une aide à domicile.

Par des accueils de jour et des hébergements temporaires

pour prendre en charge votre proche quelques heures, quelques jours ou plus selon vos besoins.

Pour qui ? Vous êtes concernés si vous accompagnez régulièrement un de vos proches :

- une personne âgée dépendante
- une personne présentant une maladie neurodégénérative (Alzheimer et apparentés, Sclérose en plaques, Parkinson...)
- un enfant ou un adulte handicapé
- une personne gravement malade

